

Image not found or type unknown



## Modification à la main du Contrat de travail

Par **rage**, le **07/08/2012** à **17:22**

Bonjour à tous,

Après avoir cherché sur internet, je m'en remet à vous.

Je doit signer mon nouveaux contrat de travail sous peut et je me demandé si il était possible de modifier de contrat de travail à la main sur chaque contrat et de le signer part les deux parties ?

Je ne voit pas quelle serait le problème si cela est bien fait !

Par **P.M.**, le **07/08/2012** à **21:59**

Bonjour,

Pour que cela puisse être reconnu comme valable, il faudrait que la rectification soit contresignée par les deux parties...